

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL451

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 5, avant la première occurrence du mot :

« article »,

insérer les mots :

« premier alinéa de l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.